



Mission laïque française

ገብረ ማርያም ትምህርት ቤት
Lycée Guebre-Mariam
Addis-Abeba Ethiopie



COMPTE-RENDU DE CONSEIL D'ECOLE

CONSEIL N°1

13 Novembre 2014

16h15-18h15

PRESENTS :

Martine Fouquet, Directrice & Présidente de séance.

Enseignants :

Mme Chouareg coordonnatrice maternelle

Mmes Tigist Alemu MS , Moguen Karine CE1, Yechimebet CE2, Hewan Imeru CP, Duprey Cécile CM2 et PEMFE

Mrs . Laurent Szabo GS , , Abraham David CM1 , Nebyou Teckle Professeur anglais

EXCUSES : Mme Getahun Francine PS, Mr Zelalem Professeur d'amharique

Représentants des parents d'élèves présents :

Mme Alem suppléante - Mme Biruketawit Issac - - Mme Bethel Seleshi - Mme Valérie Ketterer Gaudin suppléante - Mme Tseguereda Mogues suppléante.

Représentants des parents d'élèves absents :

Mme Sehin Beyene - Mme Spillebout – Mme Winkler – Mme Sitra – Mme Vuignie -

Secrétaire de séance : C. Duprey

ORDRE du JOUR :

1. Bilan de la rentrée 2014 : les effectifs, le mobilier, les fournitures, les activités extra – scolaires
2. Le suivi des élèves fragiles
3. L'enseignement des langues
4. Le livret scolaire
5. La liaison CM2-6ème
6. Les projets pédagogiques
7. La sécurité
8. Le règlement intérieur

Présentation

a) Structure pédagogique et effectifs

Classes	Enseignants	Effectifs
PS1	Mme Yebegashe Antoine	25
PS2	Mme Francine Getahoun	25
PS3	Mme Edom Tessema	24
PS5	M. Indiga Yoseph	25
PS/MS	Mme Florence Vigor	24
MS1	Mme Valérie Tareri	26
MS2	M. Nahom Bureau	25
MS3	Mme Bezaye Taye	25
MS4	Mme tigest Alemu	24
MS5	Mme Hebret Tamrat	25
GS1	M. Laurent Szabo	26
GS2	M. Gossayeneh Worku	25
GS3	Mme Magali Vastz	25
GS4	M. George Stéphane	27
GS5	Mme Shewaye Wolde	25
Total maternelle		376
CPA	Mme KOUZNETSOVA Tatyana	24
CPB	Mme YAPENDE Hélène	24
CPC	Mme BRONDEL Delphine	25
CPD	Mme REBUT Céline	26
CPE	Mme GOMEZ Nathalie	26
CPF	Mme HEWAN Imeru	24
CE1A	Mme ABYOT Leguesse	24
CE1B	M. BETHEYESUS Yared	23
CE1C	Mme IYASSEMER Hailou	26
CE1D	Mme RABEC Laetitia	26
CE1E	Mme MOGUEN Karine	26
CE2A	Mme BEZA Getahun	25
CE2B	M. ROUDAUT André	26
CE2C	Mme YECHIMEBET Getahun	25
CE2D	Mme FRATH Emilie	25
CE2E	Mme SIMDAHARAYE Dominique	23
CM1A	M. COILLOT Gérard	25
CM1B	Mme LE GUILLANT Severine	24
CM1C	M. DAVID Abraham	25
CM1D	Mme HERMAN Margot	24
CM1E	M. WASAKI Patrik	24
CM1F	M. HENRY Jean-Pierre	24
CM2A	M. DELAHAYE Cédric	25
CM2B	M. CRISCI Joseph	24
CM2C	M. BEWNET Amdeberhan	24
CM2D	Mme DUPREY/ Mme SILESHI	25
CM2E	M. WONDEM Meshesha	24
Total élémentaire		666

Les classes ont un effectif situé entre 24 et 26 élèves en élémentaire. En maternelle on n'excède pas 27 élèves.

b) Mobilier et équipement informatique

Pour la rentrée 2014 une partie du mobilier a été commandée à Addis – Abeba (tables, chaises, bancs, armoires et meubles de rangement).

Pourquoi commander du mobilier en Ethiopie et non pas en France ?

- Nous sommes en Ethiopie et nous voulons prendre en compte la modernisation du pays.
- Nous manquons de devises pour payer les fournisseurs français.

Le menuisier sélectionné avait déjà réalisé des armoires pour le lycée et son travail avait donné satisfaction. De même que le mobilier de démonstration qu'il avait réalisé était conforme au cahier des charges.

Les classes de MS et les nouvelles classes de CP et CM1 ont été équipées. Les chaises de mauvaise facture ont été placées au réfectoire.

Le fournisseur voulait faire des chaises modulables mais ce n'est pas réussi.

Le primaire a reçu 21 ordinateurs portables. Toutes les classes qui en ont fait la demande sont maintenant équipées.

- Exploitation pédagogique : La parole est donnée aux enseignants pour expliquer l'usage de l'informatique de leur classe.

Les enseignants ont des usages différents selon le niveau de classe. En MS, il sert à jouer ou à exploiter des thèmes travaillés sous forme de projet ; (eau par exemple). Au CE2 : il sert à se documenter. Au CM1 il est un outil pour l'enseignant.

c) Fournitures

L'imprimeur a reçu des rouleaux de papier blanc venus de France. Il a dû imprimer les lignes et assembler les cahiers.

Les cahiers distribués au C II présentent plusieurs défauts :

- Le carton de la couverture est trop fin. Il faut ajouter un protège cahier.
- Le grammage des feuilles est trop léger. Il correspond plus au grammage du cahier d'essai (60 g) que du cahier de leçons (90 g). Si l'élève utilise un feutre, l'encre passe au travers.
- Certains cahiers sont agrafés à l'envers
- Certaines pages ne sont pas lignées
- Certaines pages présentent un interligne non régulier
- Certaines pages présentent une marge de travers
- Certaines pages le lignage commence trop haut sur la page

La demande a été transmise au DAF et au proviseur. Pour la prochaine commande, on envisage une organisation différente.

- Parole donnée aux Parents :

Quelle est la position du lycée ? Comptez- vous recommencer ?

Les Parents sont déçus, les frais de scolarité ont augmenté et la qualité des cahiers et du mobilier a baissé. Toutefois les parents sont sensibles au développement de l'industrie locale. La Directrice répond que l'an prochain on pourrait envisager de passer les commandes plus tôt dans l'année et donner le temps aux enseignants de vérifier la qualité. Si ce n'est pas acceptable

on peut renvoyer la commande avant la rentrée scolaire. Ne pas oublier que les commandes arrivant de France peuvent aussi poser problème lorsque les containers sont bloqués à la douane. Les commandes doivent être réglées en euros alors que les frais de scolarité sont payés en ETB.

Les enseignants défendent ce point de vue en estimant que c'est plutôt positif de contacter des entreprises locales. De plus il faut signaler que les classes ont reçu du matériel informatique et que les frais augmentés servent aussi à cela.

d) Les activités extra-scolaires

Pour le prochain trimestre la Directrice refusera toutes les activités liées au graphisme car les personnes qui proposent ces ateliers utilisent les fichiers des enseignants de maternelle sans comprendre qu'il faut respecter une certaine progression.

Résultat : des tracés trop compliqués sont demandés aux enfants.

Il est préférable de mener des actions liées à la pratique artistique.

Les inscriptions pour le deuxième trimestre se dérouleront du 1er décembre au 15 décembre.

Dans l'ensemble les élèves sont satisfaits de pratiquer ces AES. Le fascicule décrivant quelques unes de ces activités sera disponible au bureau des AES.

2 Le suivi des élèves fragiles

Cinq dispositifs permettent d'aider les élèves fragiles.

Le premier est **la différenciation en classe**. C'est-à-dire que lorsque l'enseignant prépare sa classe il prévoit des variantes qui lui permettront d'être bien compris par tous les élèves. Exemple : des étiquettes pour aider les élèves qui n'arrivent pas à mémoriser une consigne, une histoire...

Le second est **l'aide personnalisée** que tous les parents connaissent bien.

Le troisième est le **Projet Personnalisé de Réussite Educative**. Lorsqu'un élève n'a pas acquis des compétences qui correspondent à son niveau de classe l'enseignant rédige un PPRE. Ce document permet de lister les difficultés de l'élève. Puis de hiérarchiser les besoins pour ensuite proposer une ou des actions pédagogiques. Cet écrit permet à l'enseignant d'intervenir de manière très fine auprès des élèves mais aussi d'informer et d'associer les parents (soit lors d'un rendez-vous spécial soit lors de la remise des livrets scolaires) et ses collègues du même niveau ou de l'année prochaine. La directrice lit et signe les PPRE.

Le quatrième dispositif est le **Projet Personnalisé de Scolarisation**. Ce document est utilisé pour les enfants qui sont en situation de handicap avéré ou supposé. Ce support nous permet de réunir tous les adultes qui s'occupent de l'enfant pour construire une aide cohérente autour de ce dernier. Ce document permet également de demander l'autorisation à l'inspectrice de la zone de faire accompagner l'enfant par un Auxiliaire de Vie Scolaire.

Le cinquième dispositif est **L'aide orthophonique**. Le lycée met un local à la disposition des orthophonistes. Si un enseignant remarque qu'un élève a des difficultés pour articuler ou construire des phrases ou acquérir du vocabulaire alors il remplit une fiche de liaison dans laquelle il décrit les difficultés de l'enfant et l'aide qu'il lui apporte en classe. Il reçoit la famille et conseille un bilan orthophonique. L'enseignant me remet la fiche de liaison et nous discutons ensemble pour déterminer si l'aide orthophonique peut avoir lieu ou non sur le temps scolaire. En effet il s'agit de ne pas de créer d'autres difficultés pour l'élève en le privant d'une séance à laquelle il pourrait participer. Les parents contactent l'orthophoniste pour une demande de bilan et commencer éventuellement une rééducation orthophonique.

La parole est donnée aux enseignants : il faut que les Parents s'impliquent pour la réussite de leur enfant en difficulté. Il faut travailler de concert : enseignant et famille.

3 L'enseignement des langues

L'enseignement des langues est l'un de nos chantiers phares pour cette année. Nous parlons de l'enseignement de l'amharique, de l'anglais et du français. Il ne faut pas surtout pas oublier que pour la majorité de nos élèves le français est une langue de scolarisation. A ce titre nous ne pouvons pas l'enseigner comme on l'enseigne en France. Si nous voulons garantir la réussite de tous nos élèves nous devons travailler sur cette question.

Le travail qui est mené en PS et MS est à ce titre très intéressant.

La coordonnatrice de l'école maternelle, Mme Chouareg :

Le départ de cet enseignement a été mis en place après le passage du Directeur de la MLF. L'objectif pédagogique est d'être bien structuré dans sa langue maternelle pour acquérir la langue de scolarisation.

Organisation : des supports d'écrits en langue française sont traduits en amharique.

PS : une heure d'amharique en atelier langage puis une heure en collectif avec tous les enfants

Bilan : Quelle maîtrise du français par rapport aux autres années ?

Au début de l'année, en MS, les enseignants ont constaté une moins bonne maîtrise du français que les années précédentes. Mais au retour des premières vacances l'écart s'est considérablement réduit. Les enfants amharophones sont davantage sécurisés par la présence de l'Intervenant de Langue Maternelle dans la classe.

Parole donnée aux Parents : Est-ce que les enfants ne possèdent plus leur langue maternelle ?

Réponse apportée par les enseignants : On a décidé de réhabiliter la LM car il y a une déperdition de la langue et ce travail permet aussi de travailler sur l'identité culturelle des enfants.

Pour les enfants anglophones ou autre langue étrangère, des projets sont mis en place pour les aider à acquérir le français.

Réponse apportée par les Parents : le français n'est utilisé qu'à l'école. Un parent doit apprendre la langue française pour aider son enfant.

Réponse donnée par la Directrice : Sans aller jusque-là, il faut installer un univers francophone à la maison livres, CD ...car les progrès vont vite et la langue s'acquiert rapidement.

Présentation de l'enseignement de l'anglais par M. Nebiyou.

La Directrice tient à rapporter le témoignage d'une famille française qui vient d'arriver en Ethiopie et au lycée. Leurs enfants progressent très rapidement en anglais. Plus vite que là où ils étaient scolarisés en France.

Anglais : Monsieur Nebiyou présente le dispositif des langues

Il expose les répartitions par niveaux et montre les supports utilisés en classe.

Parole donnée aux Parents :

Pour la GS : on ne peut choisir la langue (anglais ou amharique) car le créneau horaire est le même. Il faudrait demander en début d'année quelle langue les Parents choisissent pour leur enfant.

Réponse apportée : l'an prochain, dès la fin de la MS, une information circulera à cet effet.

Remarque des Parents : Les parents rappellent que trois heures de suite d'enseignement de l'amharique représentent une fatigue importante pour les élèves.

L'enseignement de l'amharique pour les étrangers ne satisfait pas les familles. Les élèves semblent beaucoup copier. Ce qui démotive les élèves.

Réponse apportée : la directrice n'a pas encore eu le temps de réfléchir à cet enseignement. Une des réponses est la mise en place d'un travail d'équipe entre les enseignants d'amharique.

4 Le livret scolaire

L'année dernière les enseignants ont rédigé un livret scolaire qui permet de suivre les progrès de l'élève sur deux ou trois ans.

C'est un livret qui reprend les compétences du programme scolaire publié en 2008 et les compétences du socle commun. Présentation d'un exemplaire papier.

Il sera complété par les enseignants de maternelle :

2 fois dans l'année

Les enseignants de CP, CE1 et CE2

3 fois dans l'année

Les enseignants de CM1 et CM2

1 fois dans l'année

Les rencontres avec les familles pour la remise du livret se dérouleront commenceront le pour le premier trimestre.

Les bulletins trimestriels sont toujours en vigueur. Le livret a l'avantage d'être la mémoire des années précédentes. Il sera mis en place progressivement et expliqué aux parents lors de la 1^{ère} rencontre avec les professeurs.

5 La liaison CM2-6ème

L'objectif de cette liaison est d'éviter les ruptures qui mettent les élèves en difficulté. Certaines ruptures sont nécessaires ce sont celles qui permettent à l'élève de progresser, d'autres au contraire créent de la difficulté scolaire.

Plusieurs réunions entre enseignants sont programmées dans l'année.

Suite à la réunion de début d'année trois projets ont vu le jour.

La parole est donnée à Mme Duprey pour le projet Géogébra.

Deux classes de CM2 sous la responsabilité d'un professeur de mathématiques du 2nd degré mènent une expérimentation de la pratique d'un logiciel informatique au service de l'acquisition des apprentissages géométriques. Il permet de comprendre l'intérêt d'organiser leurs étapes de construction, de s'affranchir de problèmes de soin liés à l'utilisation des outils traditionnels, de concentrer son attention sur les procédures à mettre en œuvre et non pas sur la gestion de l'équerre, de la règle, etc... sur la feuille de papier, enfin d'effectuer des retours en arrière s'il s'aperçoit d'une incohérence dans sa construction- de déplacer des points, des segments... pour faciliter l'organisation spatiale

D'autre part, les élèves participent à la recherche d'un problème proposé par le collège tous les 2 mois et s'inscriront à « La course aux nombres » (pratique du calcul mental)

Les deux classes à projet de 6^{ème} nouvellement créées cette année permettent de pallier les difficultés pour certains élèves qui n'auraient pas acquis l'autonomie et l'initiative (Compétence 7 du Socle Commun)

6 Les projets et actions pédagogiques

Nous mettons en œuvre la pédagogie de projet pour répondre à une difficulté scolaire qui apparaît lors des évaluations. Nous fixons des objectifs d'apprentissage. Le projet est utilisé pour associer le plus étroitement possible les élèves à ces objectifs. Une évaluation finale permet d'attester si les objectifs sont atteints ou non.

Projet : Dans ce cadre le projet « Addis Abeba une nouvelle capitale » a été mis en place par plusieurs enseignants.

Ce projet concerne 14 classes du CE1 au CM2.

Il permet de relier l'histoire et la géographie pour travailler sur l'exploitation des données locales.

L'étude de maisons anciennes, le travail sur le plan, la frise chronologique, les personnages célèbres d'Ethiopie seront concrétisés par une exposition en fin d'année

Actions pédagogiques Des actions pédagogiques sont prévues pour ce début d'année dans différents niveaux :

CP : Initiation à la Capoièra- chorale

CP / CE1 Ecologie /environnement. Exposition : réalisation d'œuvres avec du matériel de récupération.

CE2 /CM1 CM2 : Journal : LGM juniors fera participer les classes de C3 en publiant des textes écrits par les enfants. Il paraîtra 3 fois par an sur le site du lycée.

Sortie CE1 à Menegsha . Objectifs : Marcher longtemps et éduquer à l'environnement.

CE2 Chorale- Danse du monde

Compte-rendu de l'exercice d'évacuation

Les enseignants et les élèves étaient prévenus. L'alarme n'a pas été entendue pas tout le monde. Le personnel de service a rejoint son poste et a pris un extincteur.

Temps d'évacuation en maternelle : temps le plus court 20 sec et temps le plus long 1 min 41 sec.

Temps d'évacuation en élémentaire : temps le plus court 12 sec et temps le plus long 3 min.

Les problèmes rencontrés : un arbre et le muret empêchaient le camion des pompiers d'accéder à la cour maternelle. L'auvent côté sortie élémentaire est trop bas pour permettre le passage du camion des pompiers.

Les solutions apportées : l'arbre a été coupé et le muret raccourci.

L'auvent sera surélevé.

La sécurité aux abords de l'école

Les parents s'inquiètent des vols à la tire.

Est-ce que les policiers de la ville d'Addis Abeba peuvent effectuer des surveillances aux heures d'entrée et de sortie ?

Réponse : la question sera transmise au Proviseur.

Comment éviter l'insécurité liée aux embouteillages du matin ?

Réponse : Cinq gardiens de la société Lion Security font la circulation pour le lycée.

Les gardes en habit kaki surveillent les entrées du lycée.

Le proviseur a obtenu que les autobus stationnent au niveau du portail Nord.

Il faudrait modifier les habitudes de stationnement pour permettre une circulation plus rapide des voitures.

Proposition des parents

Il y aura une information des parents d'élèves élus aux autres parents.

Il faudrait réguler les entrées en proposant une entrée plus tôt.

Réponse : il n'est pas envisageable de faire venir les élèves et le personnel du lycée plus tôt.

Assurer la sécurité des élèves en cas de menace extérieure.

L'attaché à la sécurité à l'Ambassade de France demande la présence des gardes fédéraux armés aux abords de l'école.

8 Le règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur de l'école élémentaire.

Les modifications proposées par les parents

Titre 4 :

-Limiter à 20 ETB la circulation de l'argent des élèves.

Les modifications proposées par les enseignants

-Article 5 La sécurité en maternelle : Les griffures sont aussi interdites.

Les deux règlements et les modifications sont votés à l'unanimité.

A propos du goûter vendu à la récréation de 10 heures les enseignants souhaitent que les paquets de chips ne soient plus proposés car cela entre en contradiction avec les séances liées à la nutrition et l'équilibre alimentaire.

Réponse : la directrice transmettra cette demande au responsable de la restauration.

Question des Parents :

Pause déjeuner : est-ce qu'une nouvelle organisation sera mise en place ?

Nous ne sommes pas en mesure de répondre car l'emploi du temps des surveillants est à l'étude.

Lors du prochain conseil d'école des réponses seront apportées.

Fin de la séance à 18 H 35

A 17 h 30, certains Parents partent pour le conseil consultatif.